**Crolais, A., Lebihain, M., Le Gal, A. et Maysonnave, E. 2016.** ***L'or liquide, l'innovation sociotechnique en assainissement par la mise en synergie d'acteurs locaux : le cas de la collecte sélective des urines sur le plateau de Saclay.* Rapport de Groupe d'Analyse de l'Action Publique. Mastère Politique et Action Publique pour le Développement Durable. Ecole nationale des ponts et chaussées.**

Dans le contexte de développement du Grand Paris, les contraintes qui pèsent sur l’assainissement vont être exacerbées, en particulier sur le traitement de l’azote dans les eaux usées. Des solutions innovantes et écologiques existent, comme la collecte sélective des urines à la source, qui pourrait faire l’objet d’un projet pilote au sein du cluster Paris-Saclay, aménagé par l’Etablissement public Paris Saclay (EPPS). Les urines collectées peuvent alors être valorisées en tant que fertilisant en agriculture grâce à leur forte teneur en éléments azotés et phosphorés. Si des expériences locales de collecte sélective des urines ont été concrétisées à l’étranger, des freins au déploiement d’un projet en France existent : acceptabilité des acteurs, relations de confiance, problématiques économiques, sanitaires, réglementaires, techniques et agronomiques. La mise en synergie des acteurs pourrait passer par la création d’un observatoire en concertation avec la recherche, afin de fournir des garanties aux agriculteurs concernant le risque sanitaire et celui associé aux micropolluants tout en identifiant des produits adaptés à leurs pratiques, et assorti d’une gouvernance reflétant les différentes parties prenantes. Une démarche de conception collective par les acteurs pourrait permettre de répondre aux questions qui restent en suspens (choix du traitement des urines, nature des cultures fertilisées, répartition des responsabilités), pour ensuite organiser la chaîne technique de manière innovante. Plusieurs problématiques devront être levées, comme l’acceptation par les différentes parties prenantes impliquées (usagers, agriculteurs, riverains ou encore consommateurs), ainsi qu’une évolution réglementaire pour encadrer ce système d’assainissement écologique.